



Compte-rendu

Conseil de quartier Bois l'Evêque

21 novembre 2018

Collège Habitants

Présents : Mme Bournerias, Mme Germain, M. Lafont, M.Valcin, M. Veron

Excusées : Mme Millot M. Paoli Sambagoto, Mme Pitoiset,

Absents : Mme Perraguin, M. Perraguin

Collège Elus

Présents : M. Péridon, M. Hoarau, Vigneulle,

Excusés : M. Bourdeau, M. Sibert, M. Sainsard

Administration

Présents : Mme Lacombe (Directrice Communication, Innovation et Moyens généraux),

-0-0-0-0-0-

Intervention de M. LAFONT

Un point n'a pas été mis à l'ordre du jour => « réunion/débat avec la Police Municipale », les habitants en demande la raison.

M. PERIDON précise que cette demande n'a été faite que par le seul conseil de quartier du Bois l'Evêque mais peut en réalité intéresser tous les quartiers. Il souhaite que cette thématique soit abordée lors d'une réunion inter-quartiers. L'objectif ne doit pas être de cibler individuellement les agents dans le cadre de leurs missions mais bien d'expliquer l'organisation, les choix et notamment les raisons de l'armement futur de la police municipale. À ce titre, M. PERIDON souligne que des agents de la PM seront en formation durant l'année 2019. Les premiers policiers municipaux ne seront pas armés avant fin 2019 compte tenu du temps de formation et d'habilitation à obtenir du Préfet.

Il précise que ce sujet n'a pas été abandonné mais seulement reporté => date et contenu à déterminer.

Les contours de cette réunion sont donc encore à définir pour que les attentes soient satisfaites. Il faut aborder ces questions sensibles, sans tabou mais convenablement pour que ce soit pertinent.

Le courrier de suivi de la réunion précédente fait l'objet d'une remarque quant aux lieux où se trouvent les neuf aires de jeux de la commune. Elles sont situées dans le parc Chaussy, au Stade, Square des Brandons, square rue Icare, allée des Princes, square Frégate la Boudeuse, square Idalion, parc de la Borne blanche et au parc central (cette dernière aire est fermée le temps des chantiers immobiliers).

1/ PROJET DES ESTIVALES 2019

M. Gabriel BORNE, responsable du secteur Jeunesse, nous présente le projet des Estivales 2019 associant différents acteurs : la collectivité, les commerçants, les membres des Conseils de quartiers, les associations, les habitants. La mairie le souhaite inter-générationnel et répondant aux attentes des Combs-la-Villais.

Ces animations auront lieu pendant la période estivale tous les jeudis du 11 juillet au 29 août 2019 entre 14h et 21h sur 5 sites de Combs-la-Ville.

Lors de la réunion, deux animations sont proposées :

- 11/7 marché artisanal au Kiosque – quartier Bois l'Evêque
- 29/8 cinéma en plein air au parc Chaussy (après 21 h)

La finalisation des autres projets devra avoir lieu d'ici fin mars/début avril. À ce titre, M. BORNE remet aux membres du conseil de quartier une fiche d'actions à remplir en vue de recueillir des idées d'animations.

Autres lieux possibles pour ces animations : Stade Alain Mimoun, Paloisel ,

M. Péridon précise que les idées peuvent émerger de n'importe quel habitant ce qui permet aux conseils de quartier d'améliorer le réseau.

2/ Intervention des membres des conseils de quartier dans les établissements scolaires

Le but de cette action est de faire connaître les conseils de quartier aux habitants par le biais de leurs enfants.

M. LAFONT a adressé aux écoles, collèges et lycées un courrier pour une demande de rendez-vous pour leur présenter ce projet.

Seul le Principal du collège des Cités-Unies a répondu favorablement - un rendez-vous est prévu en février. Le Principal souhaite également que soient abordés d'autres thèmes tels que l'environnement, une collecte de vêtements pour les pays en difficulté, les jardins partagés, jardins qui ont vu le jour l'an dernier, dont l'initiative est à renouveler.

M. VIGNEULLE souhaite savoir qui viendra dans les établissements. M. LAFONT répond que ce sont les membres des collèges habitants des cinq conseils de quartier qui viendront. M. VIGNEULLE demande que ce sujet soit abordé lors des rendez-vous scolaires.

Concernant le jardin partagé : il ne fonctionne pas et est dégradé. M. PERIDON précise que les bacs seront enlevés et remis le cas échéant

Une information de M PERIDON : Le 5/12/2018 mise en place de la nouvelle session du conseil communal des jeunes citoyens (CCJC).

3/ Désert médical

Constat fait par le collège habitants du conseil de quartier : La construction de nouveaux logements entraîne un accroissement de la population mais de moins en moins de médecins veulent prendre de nouveaux patients

Question du CQ : que peut-on faire pour attirer des généralistes / Spécialistes ?

M. LAFONT a constitué un dossier sur le sujet et le tient à la disposition de la mairie.

M. PERIDON ne peut qu'être d'accord avec ce constat mais n'a pas pour l'instant de solution à apporter. Ce sujet relève de l'Agence Régionale de la Santé. Les médecins en fin de carrière ne trouvent pas de successeurs. La Mairie est à l'écoute permanente de médecins qui souhaiteraient s'installer à Combs-la-Ville et se dit prête à les accompagner. De même chaque fois qu'elle peut aider un cabinet médical à se maintenir, elle le fait comme avec la Maison médicale avenue de la République afin de ne pas risquer de perdre des médecins. Comme ce n'est pas un problème de locaux mais de médecins, nous sommes à l'écoute en permanence de la volonté de médecins qui souhaiteraient s'installer sur la commune, ce qui est rare voire inexistant.

Une disposition nationale : la suppression du numerus clausus, bonne réforme mais qui portera ses fruits dans plusieurs années.

M. VIGNEULLE s'interroge si Combs-la-Ville est dans une situation particulière ?

M. PERIDON dit que c'est une situation nationale et précise que la tendance est au regroupement de médecins au sein de maisons médicales.

M. LAFONT demande si des mesures incitatives existent ?

M. PERIDON répond que certaines communes ont mis en place des mesures qui sont dénoncées par le corps médical (incitations financières, des ponts d'or...). Il souligne que Combs-la-Ville n'est pas dans une situation d'urgence. L'ARS ne nous considère pas comme prioritaire. Le sujet est complexe. On ne peut pas déshabiller « Pierre » pour habiller « Paul » sans se préoccuper de l'égalité d'accès de tous les citoyens. Le pouvoir d'une collectivité locale sur ce sujet est limité. Même si on partage le constat.

Mme GERMAIN informe de l'ouverture prochaine d'un centre médical au Carré de Sénart et que certains médecins de Combs-la-Ville quitteraient notre ville pour s'y installer. Elle cite le cardiologue installé rue de la République

M. VALCIN avance l'idée de créer une maison médicale et d'attirer certains médecins

M. PERIDON répond que cela peut faire partie de pistes mais que ce n'est pas du domaine de la collectivité. La contribution de la mairie sur ce sujet est de faire entendre sa voix afin de pouvoir garder une proximité médicale pour ses habitants

M. VALCIN pense qu'il coûtera plus cher à la collectivité de mettre ces centres hors des communes, surtout pour les personnes âgées.

M. PERIDON dit qu'il n'y a pas de réponse magique à ce problème. Les solutions n'entrent pas dans notre pouvoir de décision mais il confirme que la mairie est prête dans l'accompagnement et l'installation de médecins désirant exercer dans notre ville.

4/ Déploiement du réseau aérien de la fibre

Une réunion entre SFR et la commune devait avoir lieu mais elle a été reportée pour la 2ème fois. A noter que le réseau enterré a été complètement déployé. Le réseau aérien est en cours.

À ce jour, la mairie n'a pas reçu d'alerte sur le non-respect du calendrier qui prévoyait une fin de déploiement pour fin 2018 / début 2019 mais doit revoir SFR pour vérifier.

M. PERIDON fera un retour au conseil de quartier dès qu'il aura connaissance de nouvelles informations.

5/ Travaux de la médiathèque ludothèque

M. PERIDON informe que le 14 novembre dernier a eu lieu une rencontre entre la Mairie et l'agglomération Grand Paris Sud (GPS).

L'architecte vient d'être choisi, il s'agit de Monceyron architectes - ligne et couleur.

Les interlocuteurs de GPS ont entendu les différents messages délivrés par la Mairie. Cependant les compétences ne sont pas du ressort de la mairie mais de GPS.

La médiathèque ne fermera pas avant l'été 2019. Déménagement durant l'été dans les locaux affectés à la direction culturelle de Grand Paris Sud à Savigny le Temple et début des travaux programmé au début de l'hiver 2019. Une solution transitoire est proposée par GPS qui souhaite utiliser le système IDEAS BOX. C'est un système modulable qui se déplace sur des roulettes avec 4 modules qui se déplient pour former des tables et des armoires, le tout sur environ 100 m² dont :

- un module bibliothèque avec une sélection de livres et de jeux (jusqu'à 300 livres)
- un module cinéma avec TV, console de jeux et vidéo projecteur
- un module informatique avec 50 liseuses, 14 tablettes, 4 PC, 5 caméras et une imprimante.

Il y aura des tables, des chaises, des tabourets, des tapis et des coussins de sol.

Ce système sera installé dans le hall et à la cafeteria de la Coupole. C'est un lieu accessible et qui permet donc d'accueillir tout le monde. Les jours d'ouverture seront les mercredi et samedi. Par contre, il ne sera pas possible d'emprunter mais uniquement de consulter. Les animations / ateliers seront toutefois poursuivis dans les écoles et les maisons de retraite. L'Idéas Box permet aussi de faire du Hors les murs notamment dans les parcs et jardins durant l'été. C'est le système qui a été privilégié par GPS qui a refusé les propositions de locaux que la ville lui a faites par ailleurs pour privilégier ce système.

Bien entendu le service sera restreint mais l'objectif de tous est bien que les Combs-la-Villais continuent de bénéficier d'un service modulable et adaptable durant les travaux et surtout que le lien avec les agents de la médiathèque ne soit pas rompu.

Un article dans le journal de la ville paraîtra en janvier 2019 en attendant que GPS déploie sa communication sur le sujet.

La durée des travaux est estimée à un an.

6/ Circulation des camions en sortie n° 23 de la Francilienne et qui traversent la ville, notamment la rue de la Herse.

Que peut-on imaginer pour que les camions n'empruntent pas cette sortie ?

M. LAFONT : Mettre un panneau d'interdiction de sortie des camions.

M. PERIDON informe que le sujet a été porté à la connaissance de la DIRIF mais pour l'instant pas de réponse. Il précise que le maire d'Evry Grégy est également intervenu auprès de la DIRIF. Le problème est que les GPS orientent mal les camions étrangers.

Le CTM essaie de faire des propositions à la DIRIF. Sujet à suivre.

7/ Fresque rue Icare

M. LAFONT souligne que ce projet serait à réaliser conjointement avec les jeunes du quartier.

M. PERIDON précise que M. Galano, directeur des services Techniques porte un intérêt à cette démarche. Le sujet en cours d'étude.

M. VALCIN : ce projet peut-il entrer dans le projet des estivales 2019 ?

M. PERIDON répond que ce projet est à étudier

8/ Points divers

Informations données en séance par M. PERIDON

- 7 et 8 décembre : Téléthon
- 15 et 16 décembre : Marché de Noël

Questions du public

1/ M. D'HOMMEAUX indique que les pistes cyclables qui va de la rue de la Grange aux Cresneaux à la maison des associations Albert Camus ne sont plus praticables à cause de trous et de bosses.

2/ M. D'HOMMEAUX évoque le problème des poubelles rue Galilée. M. PERIDON répond qu'un projet de réaménagement est en cours avec une inscription au budget et une procédure d'appel d'offre est en cours pour le marché correspondant.

Le plan d'aménagement est présenté et satisfait les habitants présents.

Mme D'HOMMEAUX remercie M. LAFONT pour son implication et ses interventions dans ce problème en passe d'être résolu.

3/ M. PROUVAY constate que sur les trottoirs de la rue Bois l'Évêque (rue du Marché et cours des Chaumes) sont cassés alors que les travaux viennent de se terminer. De plus, il a constaté que les dos d'âne prévus pour casser la vitesse de voitures ne sont pas tous identiques et le troisième est vraiment très haut.

M. PERIDON prend note de ces remarques

4/ M. PROUVAY fait remarquer que les arrêts de bus sont tous en travaux en même temps et que cela entraîne une certaine dangerosité. Il est demandé de veiller à ce que l'îlot sur lequel se situe l'arrêt de bus devant le collège les Cités Unies soit lui même rendu accessible au PMR.

M. PERIDON dit que le maître d'œuvre est GPS et que la mairie n'a pas son mot à dire dans le déroulement de ces travaux. Il précise que ces travaux sont réalisés pour que les arrêts de bus soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Problèmes de régularité sur la ligne de bus 11, aucune réponse de Transdev.

Frédéric PERIDON

Jimmy LAFFONT

Le Maire-adjoint

Le Co-Vice Président

Chargé de l'animation des Conseils de quartier